

**Procès-verbal de l'élection des membres de la commission de délégation de service public pour la salle polyvalente de Montalbert**

Après avoir entendu le rapport de Madame le Maire,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants la commission de délégation de service public comporte en plus du Président, Maire de la commune, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vu les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT et notamment son alinéa 7 qui prévoit que si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement.

Vu les modalités de dépôt des listes, fixées par le conseil municipal lors de sa délibération du 24 novembre 2022.

Le conseil municipal doit procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission de délégation de service public pour la salle polyvalente de Montalbert

**Une unique liste a été déposée :**

- Au titre de membres titulaires de la commission de délégation de service public :
  - Xavier URBAIN ;
  - Anne LE MOUPELLIC ;
  - Anthony DESTAING ;
  - Pascal VALENTIN ;
  - Lucien SPIGARELLI.
- Au titre de membres suppléants de la commission de délégation de service public :
  - Camille DUTILLY ;
  - Amélie VIALLET ;
  - Bernadette CHAMOUSSIN ;
  - Georges BOUTY ;
  - Rose PAVIET.

Une seule liste ayant été déposée, les nominations prennent effet immédiatement.

**Sont élus à la commission de délégation de service public :**

- Au titre de membres titulaires de la commission de délégation de service public :

- Xavier URBAIN ;
  - Anne LE MOUELLIC ;
  - Anthony DESTAING ;
  - Pascal VALENTIN ;
  - Lucien SPIGARELLI.
- Au titre de membres suppléants de la commission de délégation de service public :
    - Camille DUTILLY ;
    - Amélie VIALLET ;
    - Bernadette CHAMOUSSIN ;
    - Georges BOUTY ;
    - Rose PAVIET.

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING